

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 05 FEVRIER 2009**

**Délibération**  
**n°2009.02.005**

**Autorisation de  
programme et crédits  
de paiement : réseau  
des eaux pluviales**

**LE CINQ FEVRIER DEUX MILLE NEUF à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 janvier 2009**

**Secrétaire de séance** : Catherine DESCHAMPS

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Stéphane CHAPEAU, Véronique DAVY, Marie-Noëlle DEBILY, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Robert DUMAS-CHAUMETTE, François ELIE, Guy ETIENNE, Henri GARCIA, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Madeleine LABIE, Françoise LAMANT, Bertrand MAGNANON, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL

**Ont donné pouvoir** :

Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Maurice FOUGERE à Denis DOLIMONT

**Excusé(s)** :

Gilles VIGIER

**Excusé(s) représenté(s)** :

Jean-Claude BEAUCHAUD par Bertrand MAGNANON, Fatiha BOURDAREAU par Nicolas DENIS, Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Simon DEFORGE par Gérard DESAPHY, Jean PATIE par Robert DUMAS-CHAUMETTE

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : Monsieur NEBOUT

**AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT : RESEAU DES EAUX PLUVIALES**

Par délibération n°40 du 17 mars 2005, le conseil communautaire a décidé de créer 3 autorisations de programme/crédits de paiement dont une pour le réseau des eaux pluviales : grands émissaires (AP n°3) qui s'élevait à 3,6 M€.

Suite à l'évolution du chantier, il convient de porter le montant de cette autorisation de programme à 5,2 M€ (+ 1,6 M€) pour 2009 :

PROJET (montants TTC)	Autorisation de programme	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	Reports 2009	Crédits de paiement 2009
Réseau des Eaux Pluviales : Grands Emissaires	5 200 000 €	5 088,75 €	974 241,73 €	265 697,30 €	1 296 609,98 €	1 058 362,24 €	1 600 000 €
					2 541 637,76 €		

Le différentiel de 1,6 M€ TTC qu'il convient d'affecter à l'autorisation de programme initiale prend en compte :

- L'augmentation du prix des prestations des travaux (valeur 2004 → valeur 2008) (0,7 M€ TTC).
- Les coûts supplémentaires (0,9 M€ TTC) dus aux contraintes de travaux en milieu urbain, les déplacements de réseaux de concessionnaires plus importants que ceux prévus initialement, la provision pour la réfection du parvis de l'église Saint-Jacques, le coût des missions d'expertises supérieures aux prévisions ainsi que les travaux connexes d'instrumentation des immeubles riverains.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 15 janvier 2009,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 27 janvier 2009,

**Je vous propose donc :**

**DE MODIFIER** le montant total de l'autorisation de programme relative au réseau des eaux pluviales : grands émissaires en l'augmentant de 1,6 M€ TTC pour la porter à 5,2 M€ TTC et les crédits de paiements pour l'exercice 2009 selon le tableau ci-dessus.

**DE PREVOIR** les crédits de paiement pour l'exercice 2009 au budget primitif 2009.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b> <b>10 février 2009</b>	<b><u>Affiché le :</u></b> <b>11 février 2009</b>